

FONDS de SOLIDARITE LOGEMENT (F.S.L.)

B 7

Objectif

Ce Fonds a pour objet d'apporter *sous certaines conditions définies dans le règlement intérieur*, des aides financières et/ou des mesures d'accompagnement social à des personnes en difficulté pour accéder à un logement ou faire face à leurs obligations et aux charges liées au logement, à la fourniture d'énergies, eau et téléphone ; ces aides doivent s'inscrire dans un plan global, permettant la mise en œuvre de solutions durables.

Bénéficiaires

- Locataires ou sous-locataires du patrimoine locatif social ou privé.
- Propriétaires occupants dont le logement est situé dans un groupe d'immeubles bâtis ou un ensemble immobilier faisant l'objet d'un plan de sauvegarde, ou dont le logement est situé dans le périmètre d'une O.P.H.

Contact

*Direction de la Prévention et du Développement Social
Service Environnement Insertion
Centre Colbert – Bâtiment E – 4 rue Eugène-Rolland
B.P. 601
36020 Châteauroux CEDEX
☎ 02.54.08.37.37 et/ou 02 54 08 39.16*